

CARTE 17 MESURES D'AMENAGEMENT ET SCHEMA DES CIRCULATIONS

MESURES - CADRE BATI, ACTIVITES ET INFRASTRUCTURES

- Bâtiments à classer
- PERIMETRE de ZACC et priorité de mise en oeuvre
- Accès ZACC
- Etude type RUE à élaborer
- Espace public**
- Réaménager le Grand'Place de Quenast
- Réaménager les abords de l'ancienne gare de Rebecq
- Réaménager la Place Nuttink
- Projets en cours**
- Réhabilitation des Anciens Hospices
- Réaménagement de la Grand'Place de Rebecq
- Création d'une piscine à vocation intercommunale
- Zone d'immersion temporaire en cours d'étude
- Digue projetée dans le cadre du bassin d'orage de Braine-le-Comte

PROPOSITIONS - Modifications du Plan de Secteur

- PERIMETRE nécessitant une modification du Plan de Secteur (Une étude de faisabilité doit déterminer les limites parcellaires précises - Future affectation: zone d'activité économique mixte)
- PERIMETRE nécessitant une modification du Plan de Secteur
- Zone à reconversion en zone d'habitat
- Zone à reconversion en zone de services publics et d'équipements communautaires
- Corrections et adaptations du Plan de Secteur proposées - Reconversion en zone d'espaces verts
- PERIMETRE d'intérêt culturel, historique ou esthétique à inscrire au Plan de Secteur
- PERIMETRE de réservation à retirer du Plan de Secteur
- PERIMETRE d'intérêt paysager du Plan de Secteur à retirer
- PERIMETRE d'intérêt paysager à inscrire au Plan de Secteur

MESURES D'AMENAGEMENT - CADRE NATUREL

- Haies ou alignements à créer
- Zone proposée à être classée comme ZHIB
- SOIB périmètre à modifier
- MESURES D'AMENAGEMENT - MOBILITE**
- Hiérarchisation réseau voirie proposée
- Réseau autoroutier et international
- Réseau régional de transit
- Réseau de liaisons intercommunales
- PCM : Réseau cyclable et piéton
- Réseau collecteur communal
- Réseau de dessertes locales
- Création de voiries**
- Nouvelle voirie liée à l'aménagement de la ZACC Rastart
- Prolongement du chemin du Beau Site (projet ZACC Rastart)
- Voie de remplacement à la drève Léon Jacques - tracé préconisé par la Commune
- Accès direct à la Route Industrielle pour la Brasserie
- Accès direct à l'autoroute E429 pour les camions de la carrière de Bierghes

Modifications de circulation

- Axe interdit aux poids lourds-sauf circulation locale
- Circulation en sens alterné
- Coupure de la drève Léon Jacques
- Dispositifs de sécurisation à effet ralentisseur à créer
- Propositions du SSC
- Propositions du PCM
- Carrefours à créer**
- Propositions du SSC
- Propositions du PCM
- Réorganiser les espaces de stationnement**
- Réorganiser les espaces de stationnement au profit d'espaces publics de qualité
- Aménager une aire de covotage
- Aménager une aire de croisement pour les poids-lourds

Transports en commun

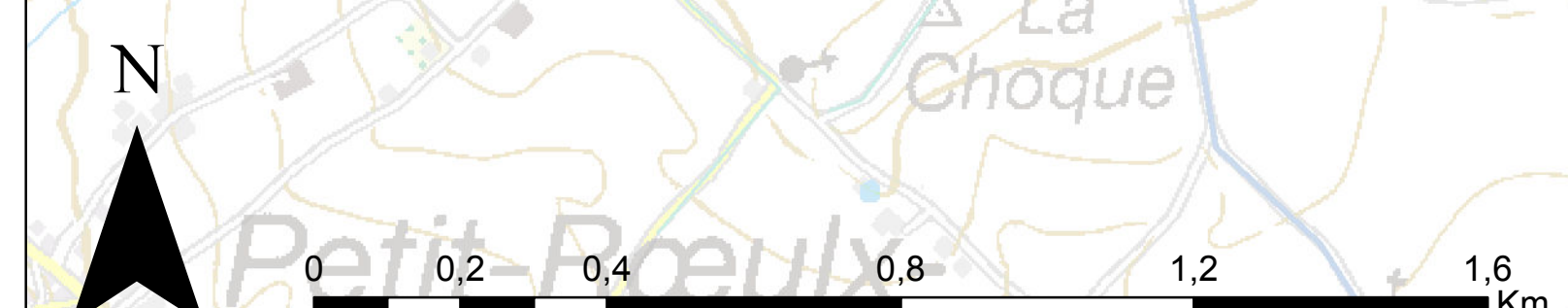
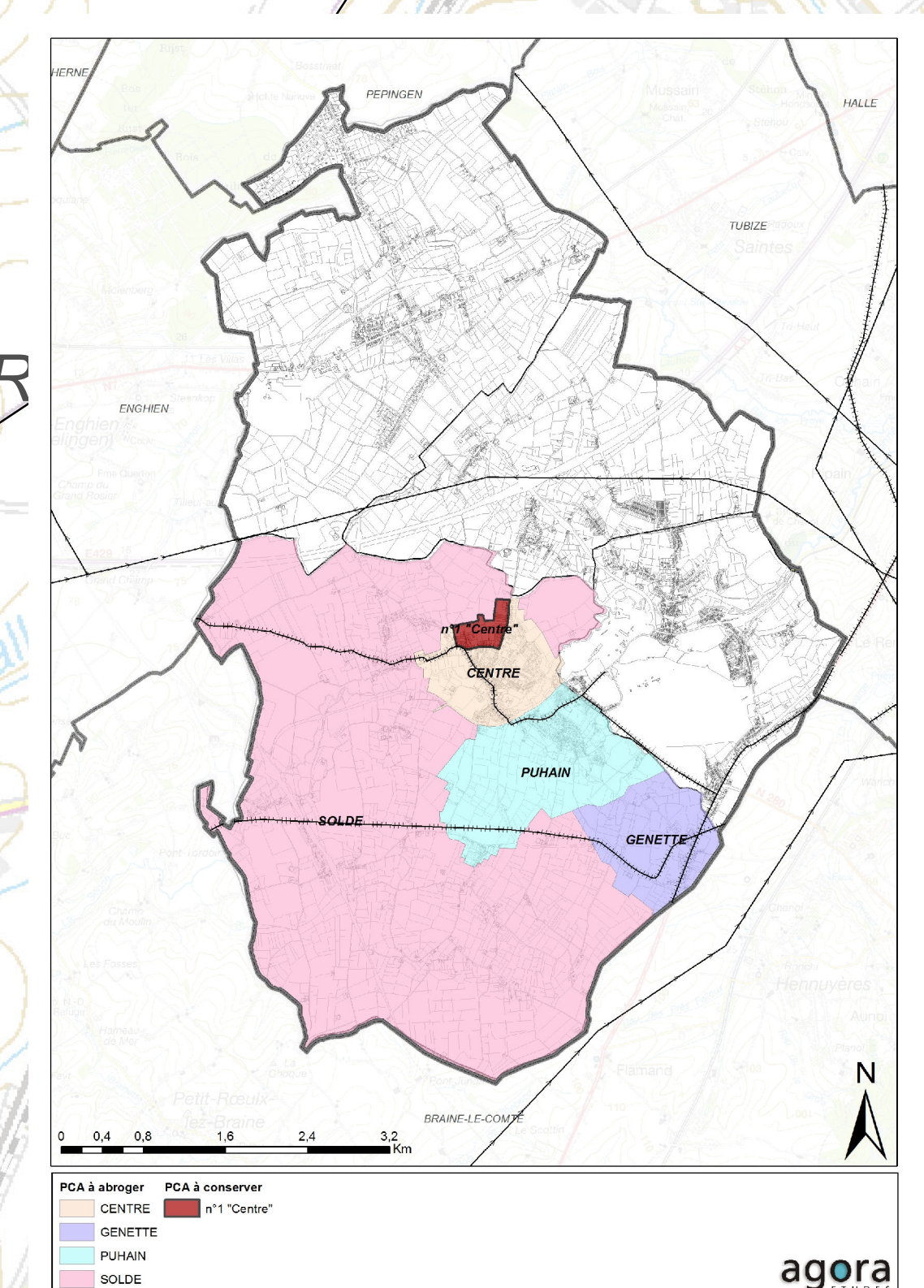

- Lignes TEC**
- L116
- L116 - variante
- L471
- L471 variante
- L472
- L472 - variante

Proxibus

- Existant
- Propositions d'extension
- Créer un maillage cyclable pour les déplacements utilitaires
- Reconversion des anciennes voies fermées en RAVeL
- Itinéraires cyclables à créer
- Aménagements cyclables existants à renforcer
- Liaisons à aménager préconisées par le SDGW

FOND DE PLAN (PLAN DE SECTEUR)

- Limites communales
- Parcellaire 1.01.2007
- Bâtiments 1.01.2007
- Réseau hydrographique
- Réseau routier**
- Autoroute existante
- Autoroute en projet
- Route de liaison
- Route de liaison en projet
- Chemin de fer
- Ligne HT existante
- Ligne HT en projet
- Canalisation existante
- Canalisation en projet



MAITRE DE L'OUVRAGE
COMMUNE DE REBEQC
GRAND PLACE 13
1430 REBEQC

AUTEUR DE PROJET
agora
Société à responsabilité limitée
SIREN 0481 201 212
RUE DE LA BRUYERE 13
1430 REBEQC

SCHEMA DE STRUCTURE COMMUNAL
PHASE II : OPTIONS ET MESURES D'AMENAGEMENT

CARTE 17
MESURES D'AMENAGEMENT ET
SCHEMA DES CIRCULATIONS

Vu et adopté provisoirement par le Conseil communal en séance du 19 juin 2013
par ordonnance

Le Directeur Général

Le Collège communal certifie que le présent document a été déposé à l'examen du public du
16 septembre 2013, au 15 octobre 2013
par le Collège

Le Directeur Général

Vu et adopté définitivement par le Conseil communal en séance du 27 mars 2014
par ordonnance

Le Directeur Général

Le Bourgmestre

Le Bourgmestre

Le Bourgmestre

VERSION FINALE

ECHELLE
1/10.000

DATE:
janv 2014

DOSSIER/FICHER:
2752